



WWW

www.ecoclim.net

Date

30 avril 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Contrôle des stations de climatisation

Un contrôle régulier de vos équipements favorise
leurs longévités et leurs fiabilités



Les contrôles annuels de ces outils sont obligatoires pour conserver votre attestation de capacité. Un certificat de maintenance ou de contrôle vous sera remis pour chaque outillage et devra être présenté aux bureaux de certification.

Tous nos contrôles et maintenances sont réalisés par nos propres techniciens. Ils peuvent réaliser ces opérations dans vos locaux ou les nôtres.

Les outils concernés par ces contrôles sont les centrales de climatisation, les détecteurs électroniques de fuites et les thermomètres.

+ d'informations :

<https://www.ecoclim.net/pdf/Maintenance&Controle-formulaire.pdf>